

Tribune

A l'initiative de l'Association Environnementale Lot/Célé aelc@solairelot.fr

Des personnalités s'engagent, nous soutiennent ou nous suivent...



« Dans le Lot comme ailleurs ...

... nous voulons préserver le VIVANT ! »

Lutter contre le changement climatique, relever les défis de la transition énergétique, promouvoir de nouveaux modes de production, **ne peut se faire au détriment de la biodiversité, des terres cultivées, des espaces naturels**. La place ne manque pas sur les toits et les surfaces stériles pour installer des panneaux solaires, les idées ne manquent pas pour créer de petites unités solaires au profit des habitants et des territoires, et s'engager dans des comportements plus sobres, plus vertueux pour l'environnement..

Quand des agriculteurs témoignent qu'ils gagneront mieux leur vie avec des panneaux photovoltaïques qu'avec leurs vaches, quand les projets de centrales photovoltaïques déposés à la Préfecture du Lot sont à **94 %** localisés sur des zones agricoles ou naturelles, **il est temps de mettre le holà à une dérive qui, au nom de l'écologie, profite surtout « aux marchands de soleil » !**

Janvier 2023 la Préfecture du Lot délivre à **TotalEnergies** un permis de construire sur la commune de Tour de Faure, au coeur du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, **pour une centrale photovoltaïque d'une vingtaine d'hectares**, projet désapprouvé par le Conseil Départemental, le PNRCQ et bon nombre des communes avoisinantes.

Avec ce projet **seraient détruits 11 ha de « pelouses sèches »**, biotope incomparable créé par des siècles de pastoralisme, conservatoire naturel d'une grande richesse biologique avec de nombreuses espèces rares et protégées : insectes, orchidées, chauves-souris, lézards ocellés.... **Les 9 hectares restants seraient totalement rasés et plus de 7000 arbres seraient abattus**, là même où vient nicher le magnifique Circaète Jean le Blanc. **Le tout entouré d'une clôture de deux mètres de hauteur.**

Septembre 2023 la société **TrinaSolar** dépose en Préfecture une demande pour **construire une deuxième usine photovoltaïque d'une vingtaine d'ha à proximité immédiate du périmètre dévolu à TotalEnergies. Au total 40 hectares quasiment d'un seul tenant sur les hauteurs de Tour de Faure !**

Et demain ? En se greffant sur les différents raccordements à la centrale hydroélectrique de Cajarc il sera tentant et facile de céder aux appétits financiers et de valider beaucoup d'autres projets similaires. **Les parcs grillagés et plantés de panneaux vont-ils ainsi se multiplier sur des dizaines et des dizaines d'hectares, avec autant de milliers d'arbres abattus dans un site prétendument « naturel » ?** L'autorisation donnée au projet TotalEnergies ouvre la voie à **la dénaturation irrémédiable de ce secteur du PNRCQ.**

Ce Causse enchâssé entre Lot et Célé, nous voulons qu'il reste vivant ! Qu'il conserve sa vocation au profit des **activités rurales** (agropastoralisme...) et d'un **tourisme responsable** (sur les GR et chemins de Pays, à la Grotte de Pech Merle...). Ce que chaque arbre nous apporte, aucun panneau photovoltaïque ne pourra nous l'apporter, et aucune replantation ne pourra compenser sa disparition avant plusieurs dizaines d'années.

Nous appelons les citoyens à adopter symboliquement chacun des 7000 arbres qui risquent d'être abattus dès septembre prochain si les permis de construire et de défricher accordés par la Préfecture du Lot à TotalEnergies ne sont pas annulés !

A toutes et tous nous donnons rendez-vous pour un
Grand Rassemblement
sur les hauteurs de Tour de Faure

le samedi 11 mai 2024

pour une joyeuse Fête du Vivant autour de l'Arbre Totem qui sera solennellement érigé devant les parcelles menacées.

Liste des signataires :